

## Conseil CPAS du jeudi 26 septembre 2024 à 19h30

Le président du Conseil du CPAS vous invite à la réunion mensuelle qui se tiendra le jeudi 26 septembre 2024 à 19h30 dans la salle du conseil de l'AC De Voor.

### Ordre du jour

#### **Séance publique**

##### **Affaires générales/administratives**

#### **1. Questions des conseillers**

Les conseillers peuvent poser des questions en dehors de l'ordre du jour du conseil. La réponse est donnée par le président ou par les membres du Bureau permanent.

#### **2. Rapport de suivi 2024**

Conformément à l'article 263 du décret sur les administrations locales, un rapport de suivi sur le premier semestre de l'exercice est soumis aux deux conseils avant la fin du troisième trimestre. Le Conseil est invité à prendre connaissance de ce rapport.

#### **3. Prise de connaissance de l'approbation du compte annuel 2023 de la commune et du CPAS de Fourons**

Le 30 juillet 2024, le compte annuel 2023 de la commune de et du CPAS de Fourons a été approuvé par l'autorité de tutelle. Le conseil communal est invité à prendre connaissance de la décision d'approbation.

#### **4. Adoption ajustement plan pluriannuel 2020-2025 n° 9 : partie CPAS**

Le conseil du CPAS est invité à adopter sa partie du plan pluriannuel 2020-2025 adapté. Le projet d'ajustement et la documentation ont été remis aux conseillers 14 jours avant le conseil.

#### **5. Accord de coopération avec les Fonds pour le versement du 'Groeipakket'**

Les fonds coopératifs qui versent le 'Groeipakket' en Flandre demandent la signature d'un accord de coopération avec 'Huis van het Kind' à Fourons.

#### **Séance à huis clos**

##### **Affaires générales/administratives**

#### **6. Notification Bureau Permanent**

Le conseil prend connaissance du Bureau Permanent du 27 août 2024 et du 10 septembre 2024

Salutations collégiales,

Hilde Broers

Président